

DOSSIER PRESENTATION

*Philippe Monges
et les Anneaux de la Mémoire présentent*



*Ils vous emmènent sur les traces
de la traite négrière et de l'esclavage colonial
à travers des photographies et des témoignages*

L'exposition **Paroles d'esclaves, Mémoire des lieux** est coréalisée par **Philippe Monges**, Photographe, et l'association **Les Anneaux de la Mémoire**. Il s'agit d'une nouvelle création, qui a été présentée pour la première fois au siège parisien de l'UNESCO, le 10 mai 2012.

Le photographe Philippe Monges nous emmène à travers les continents à la découverte des lieux où s'est déroulée, durant près de quatre siècles, l'histoire de la traite négrière et l'esclavage colonial. Il nous donne à voir des ruines, des bâtiments, des paysages imprégnés de cette mémoire tragique. Il nous invite aussi à nous arrêter quelques instants pour écouter les cris et les chuchotements que livrent encore les racines, les vagues et les pierres.

En retraçant l'itinéraire de la traite et de l'esclavage, à travers les paroles de ceux qui vécurent cette tragédie dans leur chair, Les Anneaux de la Mémoire donnent à entendre et à voir cette histoire à travers leurs voix et leurs regards.

Contacts

Les Anneaux de la Mémoire

18 Rue de Scribe

44000 Nantes

tél. 02 40 69 68 52

contact@anneauxdelamemoire.org

www.anneauxdelamemoire.org

Philippe Monges

p.monges@free.fr

www.philippemonges.com

Eloignés des lieux de capture africains et des colonies esclavagistes d'Amérique, les ports européens de la façade atlantique doivent pourtant leur prospérité à la traite négrière et à l'esclavage colonial. Leurs entrepôts, leurs hôtels et immeubles d'armateurs témoignent de la richesse des élites de ce «commerce du crime» (Abbé Grégoire). Lieux de décision où on «lavait l'argent sanglant des mers dans la beauté», ils sont des étapes privilégiées du travail de mémoire et d'histoire engagé par les historiens et les associations. Cette reconnaissance du passé est essentielle pour la construction d'autres rapports humains entre les trois pôles du commerce triangulaire.



■ Bordeaux



■ Le Port de Nantes, N. Orléans, Gravure du 18^e siècle



■ Rue sous arcades, centre historique de la Rochelle

Les principaux ports européens d'où partent les bateaux négriers sont Liverpool, Londres et Bristol, Amsterdam et quelques villes de la côte de Zélande. En France, ce sont Nantes, La Rochelle, Bordeaux et Le Havre. Peu de bateaux partent de Lisbonne ou de Cadix puisque le commerce portugais s'effectuait directement entre l'Afrique et le Brésil principalement et que l'Espagne achetait ses capitaux auprès des autres puissances européennes.

■ Immeuble d'armateur, Le Havre



“ **NÈGRE** : Il est difficile de justifier tout à fait le commerce des nègres ; cependant, il est vrai que comme ces misérables esclaves trouvent ordinairement leur salut dans le port de la liberté, et le moyen de l'instruction chrétienne qu'on leur donne, ainsi qu'une indépendance qu'on a d'eux pour la culture des terres, des tabacs, des indigo, etc. adoucent ce qui paraît d'ailleurs dans un nègre un être sensible, c'est les marchands d'autres hommes, et le esclavage de nature que des besoins pour cultiver leurs terres. ”

Nicolas Lemercier, Le parfait négociant, 2^e partie, chap. X, p. 226, édition de 1767. Des Châtains à la Rochelle. Antiquaire de métier sur les traces négrières et l'esclavage. Jean Bruneau et Marcel Laroche. Éditions Apogée. 1998. p. 30.

“ Il est certain que le commerce est plus avantageux aux nègres, à l'état et au public, que pas un de ceux qui se font sur mer par des voyages de long cours, en ce que l'on porte dans tous les pays, pour plus de quatre millions de marchandises et denrées superflues en ce royaume, par le trop grand abaissement qu'il y en a, et que l'on en rapporte en France pour plus de six millions de livres... et ce qui est digne d'un grand réflexions, c'est que l'on s'enorgueille d'argent en très peu dans les deux pays. ”

Jean-Baptiste Brasseur, Dictionnaire universel, 1760. Des Châtains à la Rochelle. Antiquaire de métier sur les traces négrières et l'esclavage. Jean Bruneau et Marcel Laroche. Éditions Apogée. 1998. p. 30.

Exposition itinérante de 15 panneaux

Format 1,5 m x 1,2 m.
Langue français. Traduction en anglais sous forme de cartel.

- Exposition esthétique** laissant une large place aux photographies de Philippe Monges
- Exposition pédagogique** pour donner voix au travail photographique : des cartes et des illustrations pour expliquer.
- Exposition thématique** mettant en avant le regard de l'esclave sur l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage colonial : des thématiques, des textes et des témoignages pour exprimer ce regard.

Présentation des acteurs



Photographe professionnel, **Philippe MONGES** répond à des commandes institutionnelles, travaille pour la presse et mène une démarche personnelle qui se traduit par des expositions et des publications. Son travail se nourrit de son expérience journalistique et d'investigation. Il associe volontiers le texte et l'image. Ses sujets de prédilection interrogent les lieux et leur histoire, les hommes et leur mémoire. Son projet *Lieux d'histoire, Mémoire des lieux - Sur les traces de la traite négrière et de l'esclavage*, initié il y a 5 ans, se poursuit par de nouvelles campagnes photographiques et des expositions à travers le monde. Il a reçu pour ce travail photographique le label « 10 ans de la loi Taubira » par le CPMHE et le label « La Route de l'esclave » par l'UNESCO.



L'association des **Anneaux de la Mémoire** a pour objectif de mieux faire connaître au grand public l'histoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs conséquences actuelles, dans la perspective de promouvoir de nouveaux échanges, équilibrés et équitables, entre les sociétés d'Afrique, d'Amérique et d'Europe. Elle s'attache également à revisiter, approfondir certains aspects de l'histoire de différentes villes et régions, partout dans le monde. Elle a commencé par s'intéresser à la ville de Nantes (France) et à sa région, liées depuis le XVIIe siècle à la traite négrière et à l'esclavage. Elle poursuit son action à l'international, en accompagnant tous ceux qui souhaitent travailler sur ces pages sombres de l'histoire de l'humanité. Des valeurs partagées (liberté, respect, égalité, solidarité...) et la recherche de la validité scientifique dans son approche des faits historiques, sociaux et économiques sous-tendent tout le travail et les projets de l'association. Partie de Nantes, l'ancien grand port négrier français, notre association construit aujourd'hui un véritable réseau international ouvert à tous : collectivités locales, institutions culturelles et individuels. Notre réseau dispose d'un site Internet, plateforme d'échanges et centre de ressources, reconnu et soutenu par l'Organisation Internationale de la Francophonie : www.anneauxdelamemoire.org.

Réalisation et partenaires

Coordination

Les Anneaux de la Mémoire

18 Rue de Scribe

44000 Nantes

Tél. 02 40 69 68 52

Courriel. contact@anneauxdelamemoire.org

Site Internet. www.anneauxdelamemoire.org

Président : M. Yvon Chotard

Coordinatrice : Mme Patricia Beauchamp Afadé

Photographies

Philippe Monges

p.monges@free.fr

www.philippemonges.com

Textes et thématiques

Les Anneaux de la Mémoire :

Jean Breteau,

Elise Dan Ndobu,

Jacques Bachelier,

Philippe Wiel,

Patricia Beauchamp Afadé.

Maquette composition :

Rui Manuel Pinto Mascate

Courriel. contact@rmpm.net

iBOO Technologies

Impression

Métropole Atelier

Courriel. info@metropole-atelier.com

Partenaires institutionnels et financiers

Comité pour la mémoire et pour l'histoire de l'esclavage

Il est l'émanation d'une loi adoptée en 2001 par le Parlement français. Le CPMHE n'est donc nullement une association ou un comité autoproclamé, mais un organisme officiel dont « *la composition, les compétences et les missions* » sont fixés par décret du gouvernement ainsi que le précise la loi n°2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.

C'est dans l'article 4 de la loi du 21 mai 2001 qu'était prévue l'instauration d' « *un comité de personnalités qualifiées, parmi lesquelles des représentations d'associations défendant la mémoire des esclaves* » expose qu'il sera « *chargé de proposer, sur l'ensemble du territoire national, des lieux et des actions qui garantissent la pérennité de la mémoire de ce crime à travers les générations.* » Un premier comité de douze personnalités a été officiellement installé par le décret n°2004-11 du 5

janvier 2004 pour un mandat de cinq ans. Au terme de ce mandat, le gouvernement a décidé de renommer le comité, d'en renouveler la composition et d'en redéfinir les missions par le décret n°2009-506 du 6 mai 2009.

Site Internet. www.cpmhe.fr

Ministère de l'Outre Mer

Site Internet. www.outre-mer.gouv.fr

L'UNESCO, Projet La Route de l'esclave

Convaincue que le fait d'ignorer ou d'occulter des événements historiques majeurs peut constituer en soi un obstacle à la compréhension mutuelle, à la réconciliation, à la coopération internationale et à la paix, l'UNESCO lance en 1994 à Ouidah au Bénin, le projet La Route de l'esclave.

Les principaux objectifs de ce projet pluridisciplinaire et intersectoriel sont de :

- (i) Briser le silence sur la traite négrière et de l'esclavage dans les différentes régions du monde, en faisant mieux connaître son ampleur, ses causes profondes, ses enjeux et ses modalités d'opération par des travaux scientifiques pluridisciplinaires
- (ii) Mettre en lumière les conséquences de cette tragédie sur les sociétés contemporaines, notamment les profondes transformations qu'elle a provoquées et les héritages culturels qu'elle a générés
- (iii) Contribuer à la compréhension mutuelle et à la coexistence pacifique entre les peuples, en favorisant notamment la réflexion sur les préjugés raciaux, le dialogue interculturel et la construction de nouvelles identités et citoyennetés dans les sociétés modernes.

Le projet intervient dans les différents domaines suivants :

- le développement de la recherche scientifique pluridisciplinaire sur les différents aspects de la traite négrière et l'esclavage
- l'élaboration de matériels pédagogiques et de curricula en vue de renforcer l'enseignement de cette tragédie à tous les niveaux de l'éducation
- l'inventaire, la préservation et la promotion des lieux, sites et édifice de mémoire lié à la traite négrière et l'esclavage
- la promotion des apports de l'Afrique et des contributions de la diaspora africaine aux sociétés modernes
- la promotion des cultures vivantes et des expressions artistiques et spirituelles issues des interactions générées par la traite négrière et l'esclavage
- la collecte et la préservation des archives écrites et des traditions orales liées la traite négrière et à l'esclavage

Site Internet. www.unesco.org/new/fr/culture/themes/dialogue/the-slave-route/